



Bienvenue au Caquistan¹!

Les élections sont passées laissant la place aux caquistes élus avec 37 % des voix. Je n'ai pas voté pour eux ! direz-vous dans le salon du personnel, mais en catimini certains avoueront qu'ils voulaient du changement et espèrent que ce changement sera positif. Lors de cette même élection, notez que les partis progressistes ont obtenu ensemble 33,2 % des votes. Ce n'est pas une mince affaire, mais avec le mode de scrutin actuel, cette proportion ne se retrouve pas dans les hautes sphères pour représenter adéquatement les défenseurs des services publics, soit une bonne part des syndiqués eux-mêmes.

Que nous réserve le nouveau gouvernement avec ses nombreuses promesses qui changeront certainement nos milieux de travail au cours des quatre prochaines années ?

D'abord, le fameux Plan d'action numérique avec ses millions à dépenser pour l'achat de matériel informatique de toutes sortes sans offrir du temps de formation, ni ajouter suffisamment de ressources humaines pour s'occuper de la planification, de l'installation et des réparations de ce matériel, fort à parier que votre travail sera plus complexe.

Le programme de la CAQ annonce la fin des commissions scolaires et des élections scolaires. Nous assisterons au débat des structures qui gèrent nos établissements. J'imagine que les commissions scolaires investiront beaucoup de temps et de deniers publics pour légitimer leur existence. Quel genre d'organisation prendrait la place des commissions scolaires ? Que ferait-elle de mieux, de plus ou de moins ? Si cela se concrétise, je crains que nos milieux de travail en souffrent en se voyant imposer plus de responsabilités.

Une autre promesse : hausser le salaire des enseignants en début de carrière en enlevant les six premiers échelons. D'abord, les enseignants du bac 4 ans ne commencent plus à l'échelon 1, mais à l'échelon 3. Tout de suite, la promesse est moins importante, on parle réalistement de 3 échelons. Et où prendra-t-il l'argent, ce gouvernement, avec les baisses de taxes scolaires et un budget pour l'éducation qui est souffrant depuis les compressions des libéraux ? Il essaiera certainement de nous troquer ces hausses de salaire contre des remparts importants de notre convention collective. Nous ne sommes pas dupes, ce ne sera pas un cadeau.

Également, la création des maternelles 4 ans pour tous et l'école jusqu'à 18 ans. Comment ? Dans quels locaux ? Avec quels enseignants ? Vite, faites-le revenir sur terre.

Notre nouveau ministre, monsieur Jean-François Roberge, qui a enseigné 17 ans dans une école primaire de la Rive-Sud, nous promet l'ordre professionnel pour éliminer les profs qui ne sont pas à la bonne place et qui ont choisi cette profession pour les mauvaises raisons ! Pour celles et ceux qui croient qu'un ministre de l'éducation qui a déjà été enseignant est une bonne chose, lisez son livre *Et si on réinventait l'école ?* et observons-le afin de vérifier s'il se souvient du temps où il était en classe. Je pense que ses idées caquistes ne plairont pas à la grande majorité d'entre nous.

¹ Expression utilisée par Sébastien Proulx à l'Assemblée nationale le 1^{er} décembre 2017 et reprise par Brian Myles dans *Le Devoir* du 2 octobre 2018.

Véronique Lefebvre, présidente

DANS CE NUMÉRO :

➤ Des nouvelles du comité EVB	2
➤ Décès de monsieur Jacques Pétrin	2
➤ Parvovirus B-19	3
➤ Qu'est-ce que le CCF de la CSQ	3
➤ Première assemblée générale du SERV	4
➤ Comité paritaire d'encadrement des stagiaires	6

➤ Campagne de sociofinancement	6
➤ Le numérique dans nos classes	7
➤ Engagements à temps plein 2018-2019	8
➤ Santé et sécurité au travail	8
➤ Tournée des Fonds de solidarité FTQ	8

Des nouvelles du Comité EVB



C'est le 17 septembre dernier que la Fondation David Suzuki célébrait son dixième anniversaire d'implication au Québec. Cette fondation a pour objectif de conserver et de protéger notre environnement en travaillant avec plusieurs organismes scientifiques et communautaires.

La fondation vient d'ailleurs de publier le livre *Demain le Québec* aux éditions La Presse. Cet ouvrage est inspiré du documentaire *Demain* et présente des Québécois qui contribuent, chacun à leur façon, à créer un monde plus juste, plus vert et plus démocratique. Initiatives zéro déchets, bâtiments écoénergétiques, projets d'agriculture biologique : les initiatives de transformation écologique, sociale et technologique se comptent par milliers au Québec.



Cette soirée a permis à Cynthia Bilodeau et Shanna Stever de voir les progrès accomplis par la fondation dans les dernières années et d'entendre les préoccupations pour les années à venir. Elles ont même eu la chance de rencontrer des personnalités inspirantes comme Jean Lemire et David Suzuki lui-même !

Nous vous rappelons que le comité EVB travaille toujours très fort pour vous proposer des idées et des projets inspirants pour dynamiser votre classe et votre milieu. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour

découvrir les offres pédagogiques et les idées que nous avons. Restez à l'affût, nous vous reviendrons bientôt avec un projet qui vous permettra de faire encore plus de découvertes écologiques, solidaires, démocratiques et pacifiques !

Shanna Stever
Enseignante à l'école Saint-Thomas



Décès de monsieur Jacques Pétrin

C'est avec une profonde tristesse que nous apprenions plus tôt cet automne le décès de Jacques Pétrin, membre fondateur du comité de la diversité sexuelle et de l'identité de genre de la CSQ.

Ce leader syndical a marqué de façon éternelle les organismes LGBTQ+ auxquels il s'impliquait ainsi que la FPSES-CSQ, l'AREQ-CSQ et la Centrale.

Comme le précise la présidente de la CSQ, Sonia Éthier, « Jacques était un visionnaire qui a fait un travail remarquable pour les travailleuses et travailleurs de notre organisation, tant pour soutenir nos membres LGBTQ+ que pour sensibiliser l'ensemble de la Centrale aux réalités de ces communautés. Par son dynamisme, sa détermination et son engagement sans faille, il a grandement contribué à faire connaître les préoccupations, les droits et les aspirations des membres issus des communautés LGBTQ+ au sein de la CSQ, mais également, plus largement, dans la société québécoise.

Il est exceptionnel d'avoir réuni autour d'une même table tous les acteurs des réseaux de l'éducation. Cela s'est traduit par des actions concrètes pour prévenir l'homophobie et la transphobie dans le milieu de l'éducation, notamment l'organisation de quatre colloques ainsi que le lancement, en 2017, de l'ouvrage *Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires – Guide pour les établissements d'enseignement.* »

Il nous manque déjà énormément et nous garderons toujours une belle place au chaud dans notre mémoire pour cet infatigable militant.

Bon repos Jacques !

Photo prise lors du 4^e Colloque contre l'homophobie et la transphobie en janvier 2018

Parvovirus B-19

Savez-vous ce qu'est le parvovirus ? Le parvovirus B-19 (ou cinquième maladie) est une maladie virale qui affecte les individus de tous les groupes d'âge. Ce virus est reconnu comme pouvant causer, chez la femme enceinte, des issues défavorables de grossesse. Cet agent infectieux possède la capacité de se reproduire facilement dans les cellules de la moelle osseuse, là où se forment les globules rouges. Il en résulte un risque de décès fœtal, surtout dans la première moitié de la grossesse, pour toutes les femmes enceintes non immunisées et mises en contact avec cet agent.

Manifestation

Le parvovirus se manifeste par un érythème débutant au visage, une faible fièvre et des douleurs articulaires (surtout chez les femmes adultes).

Risque

Le problème lié au parvovirus est qu'il n'est pas une maladie à déclaration obligatoire (donc, on peut ne pas toujours savoir s'il existe des cas de parvovirus) et qu'il est hautement contagieux, surtout en période d'écllosion alors que la personne infectée ne présente aucun symptôme.

En effet, chez les personnes non immunisées entrant en contact étroit avec des sujets infectés, le risque de contracter le virus peut atteindre 50 %. Dans les établissements scolaires, on évalue ce risque entre 20 % et 30 %.

Transmission

Le parvovirus B-19 se propage généralement par le biais de gouttelettes contaminées provenant des voies respiratoires de personnes infectées. Généralement, la distribution des cas de parvovirus indique une prédilection pour la fin de l'hiver et le début du printemps; 57 % des personnes infectées l'ont été en mars, avril et mai.

Le retrait préventif

Compte tenu des risques, les enseignantes enceintes peuvent faire remplir un certificat médical et demander d'être réaffectées à d'autres tâches dès le début de leur grossesse et cela jusqu'à la vingtième semaine de leur grossesse.

En regard de tout ça, je vous suggère de consulter votre médecin avant même de tomber enceinte. De cette façon, vous aurez la tête tranquille.



Isabelle Gariépy, vice-présidente

Qu'est-ce que le CCF de la CSQ et quels sont ses liens avec le CCF de votre syndicat ?

Le comité de la condition des femmes de la CSQ (CCF)

est composé de cinq femmes membres de la CSQ, appartenant à différents milieux, mais principalement aux secteurs de l'éducation et de la santé. Il organise trois réseaux par année où sont invitées des déléguées syndicales qui proviennent des quatre coins du Québec. Ces déléguées, dont nous faisons partie, se rencontrent pour échanger, vivre des activités d'éducation syndicale, de la formation, de la sensibilisation et de la mobilisation.

Le CCF revendique l'égalité de fait auprès des instances de la CSQ. Il s'assure que les décisions du Congrès CSQ englobent les préoccupations des femmes en priorisant leurs conditions de vie et de travail.

Ses dossiers prioritaires sont entre autres la conciliation famille-travail-études, la santé et les services sociaux ainsi que l'immigration.



Le saviez-vous ?

À la CSQ, plus de 75 % des membres sont des femmes!
Au SERV, c'est 89 % des membres qui sont des femmes!

Julie Chagnon et Nadine Lavoie
Comité de la condition des femmes du SERV

Première assemblée générale du SERV du 4 octobre dernier

Lors de l'assemblée générale, 165 enseignantes et enseignants étaient présents. Ces derniers ont adopté le plan d'action qui demandera une mobilisation de la part de tous pour voir la commission scolaire réagir aux nombreuses demandes. Les membres désirent que soient acceptés les congés de 20 %. Ils veulent aussi voir le service de Petit Détour être offert à nouveau étant donné le nombre grandissant d'élèves ayant des troubles du comportement dans leur classe, ce qui désorganise l'ensemble du groupe-classe et qui alourdit considérablement la tâche. Aussi, ils demandent que le service de francisation soit amélioré. La commission scolaire devrait offrir des postes en francisation et le service devrait débiter dès la rentrée scolaire. Des changements concrets doivent être au rendez-vous puisque le taux d'immigration ne cesse de croître dans la région.

Le comité exécutif fera ses devoirs en ce sens auprès de la commission scolaire. Nous vous mettrons à contribution pour faire valoir vos demandes. Soyez présents quand votre participation sera requise!

Aussi, lors de cette assemblée générale, le budget a été adopté. Nous nous pencherons sur les surplus accumulés et nous devons prendre une décision lors de la prochaine assemblée générale. La personne déléguée de votre établissement vous questionnera pour connaître votre point de vue concernant ces surplus financiers.

Nous avons également participé à la campagne sur la **VALORISATION DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE**, « **M. ROBERGE, LES PROF: DE LA FSE (CSQ) VOUS AURONT À L'ŒIL** », en prenant des photos qui ont été imprimées sur une banderole géante que les représentants et représentantes de la FSE ont livrée au ministre le 2 novembre dernier. Même si nous donnons la chance au nouveau ministre de l'Éducation de faire ses preuves, nous lui avons remis la banderole qui est un petit rappel amical à savoir que les profs l'auront à l'œil.



Première assemblée générale du \$ERV du 4 octobre dernier



LE NUMÉRIQUE DANS NOS CLASSES : À QUEL PRIX ?

C'est en mai 2017 que la CSQ entreprenait un important chantier sur le numérique pour prendre la mesure des impacts sur le travail de ses membres, sur les milieux de travail et identifier les besoins et préoccupations de ceux-ci. La Centrale voulait être en mesure de se positionner dans un contexte où était annoncé le développement de la première *Stratégie numérique du Québec*. Celle-ci avait comme objectif central « de tracer un portrait de la situation actuelle et des changements à prévoir, et de développer des positions CSQ qui seraient directement arrimées aux préoccupations et au vécu de [ses] membres ».



La CSQ est la première organisation syndicale à inscrire dans son plan de travail un projet de cette envergure et elle est encore la seule à y porter une attention particulière, et ce, dans l'intérêt de nos membres.

OÙ SE TROUVE LA FRONTIÈRE DE NOTRE TRAVAIL ?

L'utilisation de nouveaux outils numériques, l'arrivée des robots, l'introduction de l'apprentissage de la programmation et le développement de l'enseignement ou de la formation à distance transformeront inévitablement le travail et l'éducation dans les années à venir. Ces transformations amèneront certes **des effets positifs**, mais auront également leur lot d'**effets négatifs**.

Parmi les **effets négatifs**, mentionnons entre autres :

- ◆ les postes atypiques et précaires, qui représentent déjà 50 % des emplois à la CSQ dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur, seront assurément maintenus;
- ◆ l'envahissement de la vie privée par les activités professionnelles risque de s'accroître;
- ◆ l'investissement personnel pour la formation et la maîtrise des outils risque de prendre le pas sur la formation professionnelle reconnue.

Quant aux **effets positifs**, il est indéniable, et l'enquête de la CSQ menée l'an passé le confirme, la communication, la collaboration et le partage des tâches sont favorisés par l'utilisation des outils numériques. Aussi, son impact positif sur l'apprentissage et la motivation des élèves est également noté.



La possibilité de diversifier la pédagogie et de produire des instruments pédagogiques variés est presque inépuisable, en plus de favoriser leur partage, ce qui constitue un atout pour le personnel. Selon certains, le développement de laboratoire créatif et l'application de la pédagogie inversée, facilitée par le numérique, laissent penser que la charge de travail pourrait même diminuer. La flexibilité et la souplesse de la formation continue que permet le déploiement des offres de formation en ligne sont essentielles pour plusieurs. **Mais à quel prix ?**

RESTONS VIGILANTS

Ces éléments, qu'ils soient positifs ou négatifs, nous invitent à la vigilance. L'autonomie professionnelle, le temps accordé à la formation ainsi que les impacts sur la charge de travail doivent également être pris en compte.

Par ailleurs, il est important de se rappeler qu'il demeure toujours une zone d'ombre, qui constitue le cœur même du sens du travail du personnel en éducation : la réussite des élèves et des jeunes. Effectivement, à ce jour, aucune étude n'est à même d'établir une relation de cause à effet engendrée par les outils numériques sur la réussite éducative.

POUR SUIVRE NOTRE INFLUENCE

La CSQ poursuit une réflexion collective avec ses membres pour développer des revendications plus spécifiques sur les défis que pose, et posera, le numérique au cours des prochaines années :

1. Sur la tâche des membres qui se complexifie et s'accroît et les compétences plus complexes qu'exigera le déploiement du numérique dans les milieux;
2. Sur les besoins de formation;
3. Sur l'accessibilité aux outils numériques indispensables dans le travail;
4. Sur le travail professionnel qui empiète de plus en plus sur la vie privée tant au niveau des tâches réalisées sur le temps personnel que pour la formation.

Le numérique bouleverse le travail, notamment la frontière entre la vie privée et la vie professionnelle, le travail rémunéré et non rémunéré et le travail physique et virtuel. Nous assistons à des transformations qui facilitent, bouleversent et revalorisent le travail du personnel de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de la santé et de la petite enfance.

Cependant, ces transformations risquent de remettre en question des cadres réglementaires et conventionnés sur les conditions dans lesquelles il est appelé, et sera appelé, à exercer son travail.

Amélie Lapointe, vice-présidente

Félicitations aux enseignantes et enseignants ayant obtenu leur poste à temps plein!

Le Comité exécutif du SERV tient à féliciter les enseignantes et enseignants qui ont obtenu un poste à la Commission scolaire des Trois-Lacs lors de la séance d'octroi de contrat. Elles et ils ont pu expérimenter, tout comme les enseignants qui ont obtenu des contrats à temps partiel, une nouvelle pratique qui est de choisir son poste et non d'être choisi par les directions d'école comme cela était le cas auparavant.

Véronique Lefebvre, présidente

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Benoit Flavie	Primaire	Du Papillon-Bleu (Saint-Jean-Baptiste)
Gravel-Quane Léa	Préscolaire	À l'Orée-du-Bois
Guy Jean-Philippe	Musique	Cuillierier/du Papillon-Bleu (Sainte-Trinité)
Léveillé Chantal	Primaire	Virginie-Roy
Loiselle Marie-Chantal	Primaire	Brind'Amour
Plourde Angèle	Musique	Des Orioles
Vallée Véronique	Musique	Du Papillon-Bleu (Saint-Jean-Baptiste)

Brr... Brr... Il y a un petit vent du nord!



Selon le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Annexe IV), le minimum est de 20°C dans une classe et de 17°C dans un gymnase. Votre local manque-t-il un peu de chaleur?

Voici les étapes à suivre avant d'exercer votre droit de refus :

1. Vérifier et noter la température et l'heure;
2. Aviser la personne déléguée syndicale;
3. Informer la direction de la nature du problème. À défaut d'être relocalisé dans une autre salle où la température est acceptable, vous pouvez exiger que des correctifs soient apportés et qu'on vous indique à quel moment la situation sera rétablie;
4. Si la situation n'est pas rétablie après un délai raisonnable, avisez l'employeur que vous exercez votre droit de refus prévu à la Loi santé et sécurité du travail, tout en demeurant disponible sur les lieux du travail.

Isabelle Gariépy, vice-présidente

Tournée des écoles Fonds de solidarité FTQ

Comme par les années passées, j'irai vous visiter sur l'heure du diner pour vous présenter les Fonds de solidarité et pour discuter avec vous de tout autre sujet de l'heure ou d'intérêt. Je vous rappelle que les Fonds de solidarité FTQ me libèrent 36 demi-journées par année scolaire pour faire cette tournée. Il est donc important que je me présente dans chacune de vos écoles. Il est aussi possible que j'aie vous rencontrer après les heures de classe si l'heure du diner n'est pas un bon moment pour vous. Vous avez simplement à me faire part du changement en téléphonant au bureau syndical au 450 455-6651.

Pour préparer cette visite, vous recevrez du matériel (dépliants et affiche) environ une semaine avant la date de notre rencontre. Il est important de distribuer les dépliants que vous recevrez dans tous les casiers des employés, car le 10 minutes de présentation s'adresse à l'ensemble des employés de la commission scolaire. Veuillez également placer l'affiche reçue sur le babillard syndical.



Cette année, je vous offre de jumeler ce moment avec la présentation de l'édition 2018 du *Référentiel : les élèves à risque et HDAA*. Cette présentation prend environ 40 minutes. À la suite de celle-ci, je remettrai un référentiel par enseignants qui ont été présents. Il est important de me faire part de votre intérêt, car j'apporterai le tout seulement sur demande ! Au plaisir de discuter avec vous !

Isabelle Gariépy, votre responsable local (RL) des Fonds de solidarité FTQ



L'Informel

Éditeur : Véronique Lefebvre
Mise en page : Claudine Berger

Responsable à l'exécutif : Véronique Lefebvre
Collaboration: Julie Chagnon, Isabelle Gariépy, Amélie Lapointe, Nadine Lavoie et Shanna Stever.